

## SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

**Examen des expériences de délinquants sous responsabilité fédérale qui suivent un traitement par agonistes opioïdes (TAO) pendant leur mise en liberté en Ontario, au Canada : rapport postlibératoire**

*De nombreux délinquants atteints d'un trouble lié à l'usage des opioïdes (TUO) qui reçoivent un traitement par agonistes opioïdes (TAO) dans les établissements fédéraux canadiens continuent de participer au TAO après leur mise en liberté, mais font état d'une variété de facteurs facilitants et d'obstacles à la participation continue au TAO qui ont des répercussions importantes sur les expériences positives de réinsertion dans la collectivité.*

**Pourquoi nous avons effectué cette étude**

Les populations carcérales présentent un taux de prévalence élevé du trouble lié à l'usage des opioïdes (TUO) et un risque accru de méfaits connexes (y compris les surdoses et la mortalité prématurée) pendant la période à risque élevé de mise en liberté dans la collectivité et de réinsertion sociale. Le traitement par agonistes opioïdes (TAO) est un traitement efficace du TUO et est associé à une réduction de ces risques et d'autres risques connexes au cours de la période de transition dans la collectivité. Toutefois, la participation et l'adhésion au TAO demeurent les principaux défis pour cette population, et de nombreuses personnes subissent des perturbations de traitement nuisibles qui peuvent avoir des répercussions négatives sur leur santé et leurs perspectives et expériences de réinsertion sociale. Plusieurs facteurs déterminent le maintien de la participation au TAO des délinquants après leur mise en liberté dans la collectivité; cependant, on en sait peu sur les facteurs qui influencent cette décision, particulièrement dans le contexte canadien. Nous avons mené la présente étude pour combler cette lacune.

**Ce que nous avons fait**

Nous avons réalisé une étude longitudinale à méthodes mixtes auprès d'un petit échantillon de délinquants incarcérés sous responsabilité fédérale qui participent à un TAO et qui ont fait l'objet de deux évaluations distinctes : une évaluation de référence<sup>1</sup> (pendant l'incarcération, dans les six mois précédant la mise en liberté) et une évaluation de suivi (après l'incarcération, dans l'année suivant la mise en liberté). Le présent rapport met l'accent sur l'évaluation de suivi effectuée auprès de 35 personnes qui ont été retenues de l'échantillon de référence initial (de 46) et qui ont été mises en liberté dans la collectivité. Les évaluations comprenaient un court questionnaire d'enquête et une entrevue individuelle menée dans les collectivités du sud de l'Ontario entre octobre 2019 et mars 2020. Les données de l'enquête ont été liées aux données administratives du Service correctionnel du Canada, et les données recueillies lors des entrevues ont fait l'objet d'une analyse thématique afin de faire ressortir des thèmes et expériences communs.

**Ce que nous avons constaté**

- La majorité (77 %) des participants à l'étude ont continué de participer à un TAO après leur mise en liberté. Un certain nombre de facteurs facilitants et d'obstacles à des expériences positives de réinsertion sociale dans la

collectivité ainsi qu'à l'accès et à l'adhésion au TAO ont été cernés.

- Les principaux facteurs facilitants comprenaient la motivation personnelle et les mécanismes d'adaptation, le soutien familial, l'emploi et les avantages particuliers des programmes de TAO (p. ex. la capacité de soulager la douleur, la souplesse de choisir la formulation et la dose, la structure d'adhésion au traitement, les rapports positifs avec le personnel).
- Les principaux obstacles comprenaient les défis liés à la planification de la mise en liberté dans les établissements correctionnels, la fragmentation des soins du TAO durant la transition, les problèmes financiers, la nécessité de jongler avec le TAO et d'autres exigences de mise en liberté, les difficultés logistiques et l'inaccessibilité des doses de TAO à emporter.

**Ce que cela signifie**

Les populations carcérales fédérales canadiennes atteintes d'un TUO doivent continuer à avoir accès à des possibilités d'éducation et à des programmes correctionnels pour accroître leur motivation et leur capacité d'adaptation. Les liens avec l'emploi dans la collectivité et les placements professionnels devraient être renforcés. De plus, des améliorations doivent être apportées à la planification de la mise en liberté dans les établissements correctionnels afin d'appuyer la création de liens cohérents et intégrés avec les fournisseurs de TAO dans la collectivité, et les politiques, notamment les politiques provinciales, devraient être modifiées pour s'assurer que les délinquants mis en liberté bénéficient d'une couverture financière et d'ordonnances adéquates et qu'ils ont accès à des doses de médicaments de TAO à emporter. Ces recommandations et d'autres recommandations visant à assurer des transitions efficaces de cette population à risque élevé vers la collectivité sont proposées à la lumière des résultats de l'étude.

**Pour obtenir de plus amples renseignements**

Russell, R., M. Pang, F. Nafeh, J. Rehm et B. Fischer. (2023). *Examen des expériences de délinquants sous responsabilité fédérale qui suivent un traitement par agonistes opioïdes (TAO) pendant leur mise en liberté en Ontario, au Canada : rapport postlibératoire*. (Rapport de recherche R-450). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#). Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

<sup>1</sup> Russell, C., M. Pang, M. Malta, L. M. B. Douardo et B. Fischer (2023). *Examen des expériences de délinquants sous responsabilité fédérale qui suivent un traitement par agonistes opioïdes (TAO) pendant leur incarcération en Ontario, au Canada : rapport prélibératoire* (R-449). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

